

Fiche de données de sécurité

page: 1/18

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 02.07.2018

Version: 1.1

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDU_GEN_CH/FR)

date d'impression 07.05.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

Alu-Cleaner 101

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation appropriée: Détergents

Utilisation non recommandée: Aucun connu

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

Chemetall GmbH Swiss
Branchall GmbH Swiss
Aaraustrasse, 51
5200 Brugg Switzerland
+41(0)56 616 90 30
sds.global-chemetall@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse (STIZ): Tel. 145
International emergency number:
Téléphone: +49 180 2273-112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 02.07.2018

Version: 1.1

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDU_GEN_CH/FR)

date d'impression 07.05.2019

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1	H290: Peut être corrosif pour les métaux.
Toxicité aiguë, Catégorie 4	H302: Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë, Catégorie 3	H311: Toxique par contact cutané.
Corrosion cutanée, Catégorie 1B	H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence :

Prévention:

P260	Ne pas respirer les vapeurs, aérosols.
P262	Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Élimination:

P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets
------	--

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 02.07.2018

Version: 1.1

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDU_GEN_CH/FR)

date d'impression 07.05.2019

agrée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- 7664-38-2 Acide Orthophosphorique
- 7664-39-3 Fluorure d'hydrogène

Réglementation sur les Détergents CE 907/2006 : Phosphates 15 % ou plus mais moins de 30 %

Agents de surface non ioniques moins de 5 %

2.3 Autres dangers

L'information nécessaire est contenue dans cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse acides inorganiques

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
Acide Orthophosphorique	7664-38-2 231-633-2 01-2119485924-24	Met. Corr. 1; H290 Skin Corr. 1B; H314 Note B	>= 25 - < 50
Éthanol	64-17-5 200-578-6 01-2119457610-43	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319	>= 3 - < 10
Fluorure d'hydrogène	7664-39-3 231-634-8 01-2119458860-33	Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 1; H310 Acute Tox. 2; H300 Skin Corr. 1A; H314	>= 0,1 - < 1

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 02.07.2018

Version: 1.1

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDU_GEN_CH/FR)

date d'impression 07.05.2019

		Note B	
--	--	--------	--

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Notes mentionnées dans cette section, voir chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés
S'éloigner de la zone dangereuse.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Appeler immédiatement un médecin.
Premier traitement avec de la pâte de gluconate de calcium.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Appeler immédiatement un médecin.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau.
Boire immédiatement une solution de calcium (comprimés de calcium dissous dans l'eau).
Ne PAS faire vomir.
Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Garder la victime en observation pendant plusieurs heures en raison d'un possible effet retard des symptômes d'empoisonnement.
En cas d'ingestion, brûlures graves dans la cavité buccale et dans la gorge, ainsi que risque d'une perforation de l'appareil digestif et de l'estomac.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Premier traitement avec de la pâte de gluconate de calcium.
Boire immédiatement une solution de calcium (comprimés de calcium dissous dans l'eau).
Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 02.07.2018

Version: 1.1

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDU_GEN_CH/FR)

date d'impression 07.05.2019

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.
Oxydes de phosphore
Fluorure d'hydrogène

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuel.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Assurer une ventilation adéquate.
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir chapitre 8 et 13

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 02.07.2018

Version: 1.1

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDU_GEN_CH/FR)

date d'impression 07.05.2019

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail.
Ne pas respirer les vapeurs, aérosols.
Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
Conserver dans le conteneur d'origine.
Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Eviter tout contact avec un métal.
Protéger du gel.
- Précautions pour le stockage en commun : Incompatible avec des bases.
- Température de stockage : 0 - 40 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Agent de nettoyage pour surfaces métalliques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Acide Orthophosphorique	7664-38-2	TWA	1 mg/m ³	2000-06-16	2000/39/EC
Information supplémentaire	: Indicatif				
		STEL	2 mg/m ³	2000-06-16	2000/39/EC

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 02.07.2018

Version: 1.1

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDU_GEN_CH/FR)

date d'impression 07.05.2019

Information supplémentaire	:	Indicatif			
		VME	1 mg/m3	2013-01-01	CH SUVA
Information supplémentaire	:	NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health Occupational Safety and Health Administration Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		VLE	2 mg/m3	2013-01-01	CH SUVA
Information supplémentaire	:	NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health Occupational Safety and Health Administration Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
Éthanol	64-17-5	VME	500 ppm 960 mg/m3	2013-01-01	CH SUVA
Information supplémentaire	:	NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		VLE	1.000 ppm 1.920 mg/m3	2013-01-01	CH SUVA
Information supplémentaire	:	NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
Fluorure d'hydrogène	7664-39-3	TWA	1,8 ppm 1,5 mg/m3	2009-12-19	2000/39/EC
Information supplémentaire	:	Indicatif			
		STEL	3 ppm 2,5 mg/m3	2009-12-19	2000/39/EC
Information supplémentaire	:	Indicatif			
		VME	1 mg/m3 Fluor poussières inhalables	2007-01-01	CH SUVA
Information supplémentaire	:	R: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé. National Institute for Occupational Safety and Health Occupational Safety and Health Administration			

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 02.07.2018

Version: 1.1

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDU_GEN_CH/FR)

date d'impression 07.05.2019

		Health and Safety Executive (Occupational Medicine and Hygiene Laboratory) Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus. Fluor			
		VLE	4 mg/m3 Fluor poussières inhalables	2007-01-01	CH SUVA
Information supplémentaire	:	R: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé. National Institute for Occupational Safety and Health Occupational Safety and Health Administration Health and Safety Executive (Occupational Medicine and Hygiene Laboratory) Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus. Fluor			
		VLE	2 ppm 1,66 mg/m3	2013-01-01	CH SUVA
Information supplémentaire	:	NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health Occupational Safety and Health Administration Health and Safety Executive (Occupational Medicine and Hygiene Laboratory) Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		VME	1 ppm 0,83 mg/m3	2013-01-01	CH SUVA
Information supplémentaire	:	NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health Occupational Safety and Health Administration Health and Safety Executive (Occupational Medicine and Hygiene Laboratory) Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Nom de la substance	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Heure d'échantillonnage	Base
Fluorure d'hydrogène	7664-39-3	fluorures (Fluor): 7 mg/g créatinine (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT
		fluorures (Fluor): 23.87 nmol/mmol créatinine (Urine)	avant la reprise du travail	CH BAT
		fluorures (Fluor): 41.6 nmol/mmol créatinine (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT
		fluorures (Fluor): 4 mg/g créatinine (Urine)	avant la reprise du travail	CH BAT

DNEL/DMEL

Acide Orthophosphorique : Utilisation finale: Travailleurs DNEL

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 02.07.2018

Version: 1.1

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDU_GEN_CH/FR)

date d'impression 07.05.2019

Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 2,92 mg/m³

Éthanol : Utilisation finale: Travailleurs DNEL
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 950 mg/m³

Fluorure d'hydrogène : Utilisation finale: Travailleurs DNEL
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 1,5 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs DNEL
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 0,0015 mg/m³

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire :
- : Pour un faible temps d'exposition ou dans des zones bien ventilées, utiliser un demi-masque avec filtre combiné. Filtre ABEK
 - : Lors d'un travail dans une zone étroite, fermée ou pauvre en oxygène (par exemple un container), utiliser un appareil respiratoire isolant (EN 133).
- Protection des mains :
- : Gants de protection conformes à EN 374. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.
 - : Caoutchouc fluoré
délai de rupture: 480 Minute
Épaisseur du gant: 0,4 mm
 - : Caoutchouc nitrile
délai de rupture: 480 Minute
Épaisseur du gant: 0,35 mm
 - : caoutchouc butyle

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 02.07.2018

Version: 1.1

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDU_GEN_CH/FR)

date d'impression 07.05.2019

délai de rupture: 480 Minute
Épaisseur du gant: 0,5 mm

: Caoutchouc Naturel
délai de rupture: 480 Minute
Épaisseur du gant: 0,5 mm

: PVC
délai de rupture: 480 Minute
Épaisseur du gant: 0,5 mm

: Polychloroprène
délai de rupture: 480 Minute
Épaisseur du gant: 0,5 mm

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale
Protection des yeux (EN 166)

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection résistant aux produits chimiques
conforme à la norme DIN EN 13034 (type 6)

Mesures d'hygiène : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures
contaminés.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux
pour animaux.
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après
manipulation du produit.

Mesures de protection : Tenir prêt en permanence une trousse d'urgence avec son
mode d'emploi.
S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des
douches de sécurité soient situés à proximité du poste de
travail.
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène
industrielle et aux consignes de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : Liquide limpide
Odeur : perceptible

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 02.07.2018

Version: 1.1

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDU_GEN_CH/FR)

date d'impression 07.05.2019

Point d'éclair	: Non applicable
Température d'inflammation	: Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	: n'est pas auto-inflammable
pH	: < 2 à 20 °C (non dilué)
Point/intervalle de fusion	: pas défini(e)
Point/intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: 23 hPa à 20 °C
Densité	: 1,11 - 1,17 g/cm ³ à 20 °C Méthode: DIN 51757
Hydrosolubilité	: complètement miscible
Viscosité, dynamique	: pas défini(e)

9.2 Autres informations

Corrosion	: Corrosif pour les métaux
Explosibilité	: Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.
La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques volatils (VCOV)	: Valeur: 4,3 %
Directive 1999/13/CE sur la limitation des émissions de composés organiques volatils	: Valeur: 4,3 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 02.07.2018

Version: 1.1

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDU_GEN_CH/FR)

date d'impression 07.05.2019

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Incompatible avec des bases.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Risque de décomposition. : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 609,76 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie orale
Acide Orthophosphorique : DL50: 2.600 mg/kg
Espèce: Rat
Méthode: OCDE Ligne directrice 423

Éthanol : DL50: 10.470 mg/kg
Espèce: Rat
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Fluorure d'hydrogène : Estimation de la toxicité aiguë: 5 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/L
vapeur
Durée d'exposition: 4 Heure
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation
Éthanol : CL50: 117 - 125 mg/L
Durée d'exposition: 4 Heure
Espèce: Rat

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 02.07.2018

Version: 1.1

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDU_GEN_CH/FR)

date d'impression 07.05.2019

Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: 609,76 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée
Éthanol : DL50: > 2.000 mg/kg
Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 402

Fluorure d'hydrogène : Estimation de la toxicité aiguë: 5 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Irritation de la peau : Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritation des yeux : Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation : Donnée non disponible

Toxique systémique pour un organe cible - expositions répétées

Acide Orthophosphorique : Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
NOAEL: <= 500 mg/kg bw/d
Méthode: OCDE Ligne directrice 422

Évaluation toxicologique

Effets aigus : En cas d'ingestion, brûlures graves dans la cavité buccale et dans la gorge, ainsi que risque d'une perforation de l'appareil digestif et de l'estomac., Nocif en cas d'ingestion., Toxique par contact cutané.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Études écotoxicologiques relatives au produit ne sont pas disponibles.

Toxicité pour les poissons
Éthanol : CL50: 13.000 mg/L
Durée d'exposition: 96 Heure

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 02.07.2018

Version: 1.1

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDU_GEN_CH/FR)

date d'impression 07.05.2019

Espèce: *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

Acide Orthophosphorique : CE50: > 100 mg/L
Durée d'exposition: 48 Heure
Espèce: *Daphnia magna* (Grande daphnie)
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Éthanol : CL50: 12.340 mg/L
Durée d'exposition: 48 Heure
Espèce: *Daphnia magna* (Grande daphnie)

Toxicité pour les algues

Acide Orthophosphorique : CE50: > 100 mg/L
Durée d'exposition: 72 Heure
Espèce: *Desmodesmus subspicatus* (algues vertes)
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC: 100 mg/L
Durée d'exposition: 72 Heure
Espèce: *Desmodesmus subspicatus* (algues vertes)
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Éthanol : CE50: 275 mg/L
Durée d'exposition: 72 Heure
Espèce: Algues
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans ce mélange respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 907/2006 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Une bioaccumulation est peu probable.

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité : Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 02.07.2018

Version: 1.1

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDU_GEN_CH/FR)

date d'impression 07.05.2019

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : En accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Eliminer comme produit non utilisé.

Code des déchets : Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR

Numéro ONU : 2922

Désignation officielle de transport de l'ONU : LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (Fluorure d'hydrogène, Acide Orthophosphorique)

Classe(s) de danger pour le transport : 8

Groupe d'emballage : III

Code de classification : CT1

Numéro d'identification du danger : 86

Quantité limitée emballage intérieur : 5,00 L

Quantité maximale : 30,00 KG

Étiquettes : 8 (6.1)

Code de restriction en tunnels : (E)

Dangereux pour l'environnement : non

IATA

Numéro ONU : 2922

Description des marchandises : Corrosive liquid, toxic, n.o.s. (Hydrofluoric Acid, Orthophosphoric acid)

Classe : 8

Groupe d'emballage : III

Étiquettes : 8 (6.1)

IATA_C

Instructions de conditionnement (avion) : 856

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 02.07.2018

Version: 1.1

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDU_GEN_CH/FR)

date d'impression 07.05.2019

cargo)

Instruction d' emballage (LQ) : Y841
 Quantité maximale : 60,00 L
 Dangereux pour l'environnement : non

IATA_P

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 852
 Instruction d' emballage (LQ) : Y841
 Quantité maximale : 5,00 L
 Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Numéro ONU : 2922
 Description des marchandises : CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (Hydrofluoric Acid, Orthophosphoric acid)
 Classe : 8
 Groupe d'emballage : III
 Etiquettes : 8 (6.1)
 No EMS Numéro 1 : F-A
 No EMS Numéro 2 : S-B
 Quantité limitée emballage intérieur : 5,00 L
 Polluant marin : non
Acids
Clear of living quarters.

RID

Numéro ONU : 2922
 Description des marchandises : LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (Fluorure d'hydrogène, Acide Orthophosphorique)
 Classe(s) de danger pour le transport : 8
 Groupe d'emballage : III
 Code de classification : CT1
 Numéro d'identification du danger : 86
 Etiquettes : 8 (6.1)
 Quantité limitée emballage intérieur : 5,00 L
 Quantité maximale : 30,00 KG
 Dangereux pour l'environnement : non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 02.07.2018

Version: 1.1

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDU_GEN_CH/FR)

date d'impression 07.05.2019

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).	: Non applicable
Classe de contamination de l'eau (Allemagne)	: WGK 1 pollue faiblement l'eau VWVWS A4
Autres réglementations	: Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné. Les mises-en-oeuvre régionales ou nationales du SGH peuvent ne pas intégrer toutes les classes de risque ni toutes les catégories.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour un mélange, il n'est pas obligatoire d'inclure un scénario d'exposition dans la fiche de données de sécurité.

Les informations de sécurité nécessaires sont dans les 16 premières sections.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H300	Mortel en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.

Texte complet des Notes citées au chapitre 3

Note B	Certaines substances (acides, bases, etc.) sont mises sur le marché en solutions aqueuses à des concentrations diverses et ces solutions nécessitent dès lors une classification et un étiquetage différents, car les dangers qu'elles présentent varient en fonction de la concentration. Dans la troisième partie, les entrées accompagnées de la note B ont une dénomination générale du type "acide nitrique ...%". Dans ces cas-là, le fournisseur doit indiquer sur l'étiquette la concentration de la solution en pourcentage. Sauf indication contraire, le pourcentage de concentration est toujours sur la base d'un calcul poids/poids.
--------	--

Information supplémentaire

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 02.07.2018

Version: 1.1

Produit: **Alu-Cleaner 101**

(ID Nr. 30707461/SDU_GEN_CH/FR)

date d'impression 07.05.2019

Le contenu de cette Fiche de Données de Sécurité est basé sur un document existant, provenant d'une société acquise et avec des adaptations en Rubrique 1. Les données sont actuellement en cours de validation.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.